

## **Liminaire de la CFTC - CSAL et CSAL/FS**

### **10 et 11 décembre 2024**



Monsieur le président,

Quelle actualité ! Après les élections européennes, la dissolution du parlement, et par voie de conséquence, les législatives anticipées, les 3 mois d'attente de la formation d'un gouvernement peu représentatif, qui n'ont d'égal que sa durée de vie, pour terminer avec une motion de censure, la seconde adoptée de la 5ème république, nous vivons une période agitée de la vie démocratique de notre pays.

Ce gouvernement éphémère aura eu le temps de casser du sucre sur le dos des fonctionnaires, voilà comment les agents de l'état se souviendront de leur ministre de tutelle du gouvernement Barnier. Les 3 jours de carence, la baisse des indemnités pendant les congés maladie... Ces annonces brutales émaillées de paroles sans ménagements pour les fonctionnaires ont sapées le moral des troupes, faisant passer les agents de l'État pour des profiteurs nantis bénéficiant d'une immunité. Comment peut-on prétendre diriger le ministère des agents de l'état en n'ayant à l'esprit que des mesures à l'encontre de ces mêmes personnes ?

Après 15 ans de baisse de pouvoir d'achat, subir un bashing de la part de personnes qui n'hésitent pas à s'augmenter en pleine période de crise ou l'ensemble de la population voit les prix s'envoler est d'une indécence rare.

La distance, le gouffre entre la population et notre classe politique ne semble plus être une priorité. Et que dire aussi de l'estuaire qui se forme entre les serviteurs de l'état et nos ministres de tutelle... ?

Alors devant cette situation, on fait des sondages sur le moral des fonctionnaires. C'est désormais la solution, on pose des questions et si les résultats ne sont pas conformes, on attend 6 mois et on repose la question...

Les réponses existent, et la CFTC les porte avec force : revalorisations salariales, arrêt des suppressions de postes, et surtout le respect des agents de l'État. Nos revendications ne sont pas nouvelles, mais elles restent plus que jamais d'actualité et ces éléments de langage qui consistent à opposer les fonctionnaires et le secteur privé sont insupportables. C'est ainsi que l'on justifie le démantèlement du service public, avec une communication basée sur le dénigrement. C'est dire le niveau du discours politique actuel.

Autre point qui marque l'évolution de notre administration : les disparités de plus en plus marquées entre personnels ayant le statut de fonctionnaire et les contractuels. Suite à la loi de transformation de la vie publique, nous accueillons dans les services une proportion de plus en plus importante de contractuels (CDI ou CDD).

Dans ce cas, les conditions de recrutement sont négociées avec le futur employé. Ce système ouvre la porte à des éventuelles difficultés de cohabitation : pour les mêmes tâches, un personnel n'aura pas droit aux mêmes conditions de rémunérations, sans lien avec l'ancienneté. Il s'agit d'un point à surveiller.

Nous abordons cette fin d'année sous une actualité agitée, et, la censure récente du gouvernement n'est pas là pour rassurer les agents quant au retour à une situation stable. Et ce n'est pas l'annonce de la reprise des suppressions de postes de fonctionnaires qui va apporter de la sérénité ou même de la reconnaissance pour les serviteurs de l'état.